

Centre Socio Culturel

ima  ine
Serémange-Erzange



Centre aéré Été 2020



Du 06 Juillet au 21 Août

-CONTEXTE-

Durant cet été si particulier, l'équipe d'animation adaptera l'accueil et les activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, tout en respectant les normes sanitaires.

Les animations mises en place viseront à favoriser la créativité et la curiosité des enfants grâce à un panel d'activités inédites et innovantes : réalisation d'un court métrage, découverte de la nature, activités scientifiques, éveil musical, etc.

Les sorties seront limitées aux endroits proches du lieu d'accueil (parcs et forêts).

-HORAIRES - LIEUX D'ACCUEIL-

Les activités se déroulent de 9h à 17h.

L'accueil du matin se déroule de 8h à 9h et l'accueil du soir de 17h à 17h30. Les horaires doivent être respectés scrupuleusement afin de garantir la sécurité de tous.

Les enfants de 3 à 6 ans sont accueillis à l'école maternelle « les marronniers » de Serémange-Erzange.

Les enfants de 7 à 12 ans sont accueillis dans les locaux du Centre Socio Culturel Imagine, de la salle sous le gymnase et à l'école élémentaire de Serémange-Erzange. Lors de l'inscription, merci de préciser si votre enfant souhaite être avec un autre enfant en particulier. Les points d'accueil vous seront communiqués avant le démarrage du centre aéré.

TARIFS

(Comprenant l'encadrement, le repas,
les activités et le goûter)

	Tranche 1 QF de 0 à 550	Tranche 2 QF de 551 à 750	Tranche 3 QF de 751 à	Tranche 4 QF + 1101
	Allocat. CAF	Allocat. CAF	Allocat. CAF	Allocat. CAF
5 jours d'activités	82.50 €	86.50 €	92.50 €	102.50 €
4 jours d'activités (du 13 au	66 €	69.20 €	74 €	82 €

La prestation de service de la CAF est déduite pour les allocataires. La tranche appliquée est déterminée en fonction de votre quotient familial. Pour le calculer, merci de nous présenter votre dernier avis d'imposition. Possibilité de déduire les aides aux temps libres de la CAF, les aides de votre mairie, comité d'entreprise.

Nous vous rappelons que le centre aéré fonctionne du lundi au vendredi (la semaine ne peut être fractionnée). Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence de l'enfant sauf en cas de force majeure ou de maladie (sur présentation d'un certificat médical).

- SANTE DE L'ENFANT -

Une fiche sanitaire de liaison est à retirer au secrétariat ou téléchargeable sur le site du centre et à rendre impérativement avant l'accueil de l'enfant.

- INSCRIPTIONS -

ATTENTION ! LES PLACES SONT LIMITÉES !

Les inscriptions se prennent :

Du 15/06/2020 au 23/06/2020 pour les enfants de Serémange-Erzange ou scolarisés à Serémange-Erzange.

Du 24/06/2020 au 01/07/2020 : pour les enfants des communes extérieures, sous réserve de places disponibles.

- POUR TOUT RENSEIGNEMENT -  imagine

CENTRE SOCIO CULTUREL

Place Adrien Printz

57290 SEREMANGE ERZANGE

03.82.52.71.01

www.csc-seremange-erzange.fr

contact@csc-seremange-erzange.fr